

Comment les produits à base de bois contribuent-ils à réduire les effets du changement climatique?

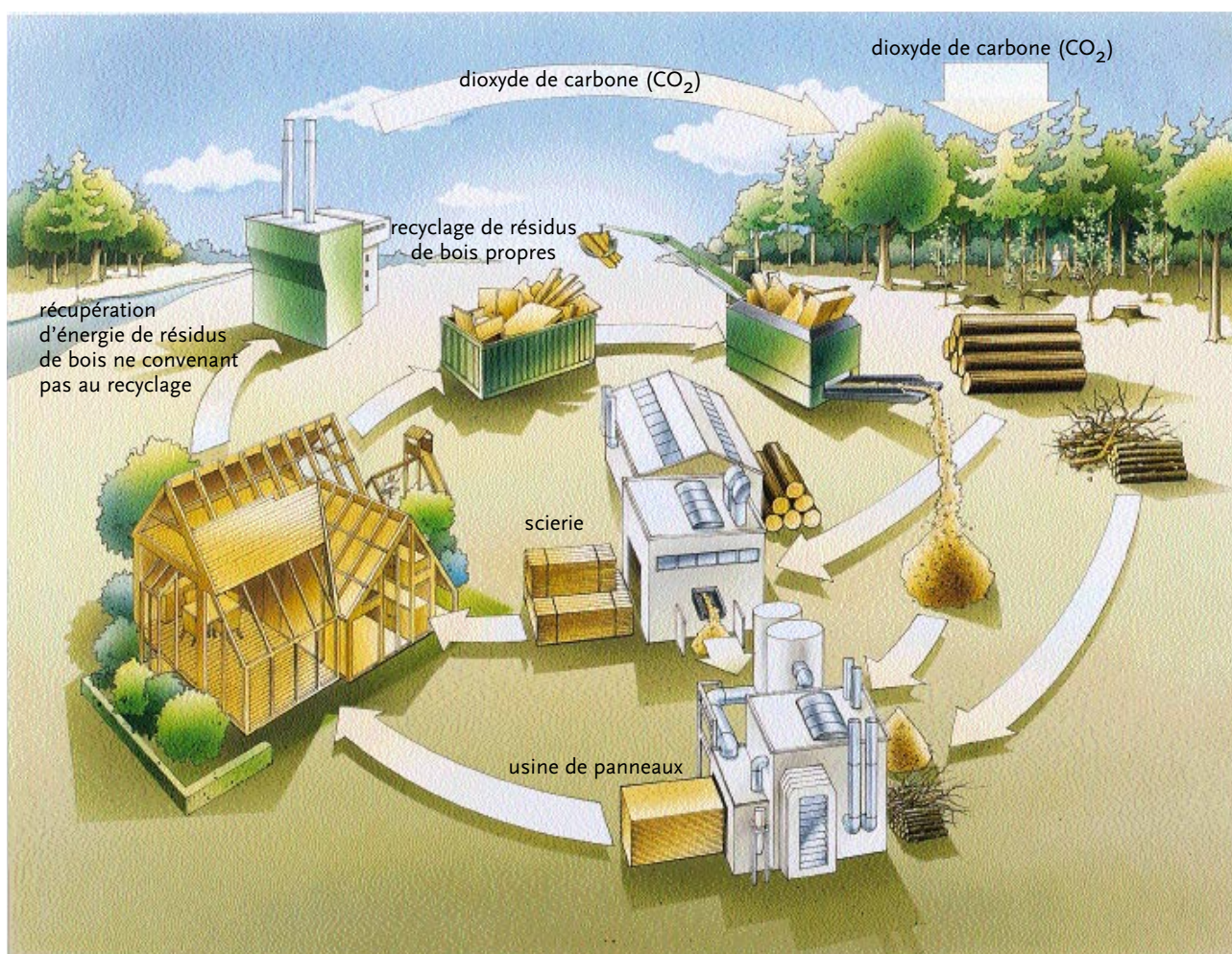
© Belgian WOODFORUM • 21/03/05

Le bois est produit par photosynthèse de CO₂ et d'eau, processus au cours duquel le carbone est fixé de façon durable. Un mètre cube de bois "absorbe" 1,1 tonne de CO₂. Pour la fabrication de produits en bois, il faut (jusqu'à 6000 MJ/m³) moins d'énergie que pour d'autres matières premières, ce qui contribue donc à réduire la consommation d'énergie fossile. En utilisant la totalité du potentiel du bois (puits de carbone et effets de substitution) dans la construction, l'Europe pourrait réduire ses émissions annuelles de CO₂ de 300 millions de tonnes, soit de 15 à 20% (1).

TEXTE: CHRIS VAN RIET, CEI-BOIS/EPF

Le point de vue de la Commission européenne

Lorsque le bois est récolté, le carbone reste piégé dans les produits en bois. Dans la lutte contre le changement climatique, l'UE reconnaît aussi bien l'intérêt du remplacement de matériaux qui utilisent des quantités importantes d'énergie fossile par du bois produit de façon durable, que le rôle de produits en bois en tant que puits de carbone. Elle soutient activement une approche quantitative qui, en plus du stockage de carbone par les forêts, prend également en compte les effets complémentaires de puits de carbone des produits à base de bois au cours de leur cycle de vie et elle souligne le besoin d'encourager une utilisation plus importante de produits en bois.



L'industrie européenne de la seconde transformation du bois compte près de 100.000 entreprises et deux millions de travailleurs. Elle réalise un chiffre d'affaires annuel de 150 milliards EUR. De plus, les forêts et la première transformation du bois assurent l'emploi de trois millions de personnes dans l'UE, surtout en région rurale. Elles représentent 10% de la production totale de l'industrie transformatrice dans l'UE. En outre, ces entreprises investissent en permanence dans la gestion forestière durable, l'aménagement forestier et la reforestation, de façon à assurer une disponibilité continue en bois. Au cours des 60 dernières années, tant la superficie forestière que le volume de bois sur pied n'ont cessé d'augmenter en Europe. La superficie forestière s'y accroît à un rythme de 340.000 ha/an, tandis que 65 % seulement de l'accroissement est récolté ⁽²⁾.

Estimations quantitatives de la FAO

Au cours de sa réunion en mai 2003 au Mexique, le Comité consultatif pour Papier et Produits à base de Bois de la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)⁽³⁾ a estimé que la totalité des produits en bois récolté (PBR), produits réalisés par l'industrie du bois en 1990 dans le monde entier, piégeait 346 millions de tonnes de carbone. Fait plus important encore: une étude a démontré qu'en 1990, les quantités de carbone stockées dans les PBR (les produits en cours d'utilisation aussi bien que les déchets) avaient augmenté de 139 millions de tonnes par an. Cette hausse annuelle de PBR extraits de la forêt correspond à un volume net de carbone provenant de l'atmosphère qui est beaucoup plus important que l'émission annuelle de gaz à effet de serre de toute l'industrie du bois, peut-être même plus que le double de l'émission totale de l'industrie.

Les matériaux en bois mis au rebut comme source d'énergie renouvelable

Le bois est le principal matériau renouvelable naturel de l'homme. Les produits en bois mis au rebut peuvent être réutilisés, recyclés ou utilisés comme source d'énergie. La combustion de déchets de bois est une utilisation neutre en ce qui concerne le CO₂, qui atténue donc encore le changement climatique en réduisant la consommation d'énergie fossile. C'est la raison pour laquelle les objectifs qu'a fixés l'Europe aux systèmes d'énergie renouvelable (RES) sont très ambitieux. L'industrie européenne de la transformation du bois propose de développer une approche équilibrée de l'utilisation énergétique de la biomasse du bois, en vue d'éviter de perturber la disponibilité ou le prix du matériau bois pour la réalisation de produits en bois. Ainsi, la FAO⁽³⁾ a notamment recommandé de respecter une hiérarchie dans l'utilisation de matières premières renouvelables; accorder la priorité aux produits et ensuite à l'énergie. Dans cette optique, la "plus-value" de l'industrie du bois a été évaluée à 1.004 EUR par tonne de bois sec et 118 EUR par tonne de bois utilisée comme bio-énergie. En matière d'emploi, l'industrie du bois génère 54 heures-personnes par tonne de bois sec pour seulement 2 heures-personnes dans l'industrie bio-énergétique. Compte tenu du cycle du carbone, l'industrie du bois est beaucoup plus intéressante en matière d'emploi et de plus-value que la combustion directe du bois⁽⁴⁾.

Déchets de bois et bois récupéré pour la production d'énergie renouvelable

Pendant plusieurs décennies, l'industrie de la transformation du bois a contribué à une utilisation durable de l'énergie et des ressources naturelles en préparant le terrain pour la production d'énergie renouvelable. La plus grande partie de l'énergie requise pour les processus de

transformation industrielle du bois a été générée à partir de biomasse ne pouvant pas être recyclée. Jusqu'à 75% de l'énergie utilisée pour la fabrication de produits à base de bois est produite à partir de déchets de bois et de bois récupéré.

Investissements permettant une économie d'énergie

Des économies d'énergie considérables ont pu être réalisées en investissant dans des équipements et des techniques modernes.

Recyclage

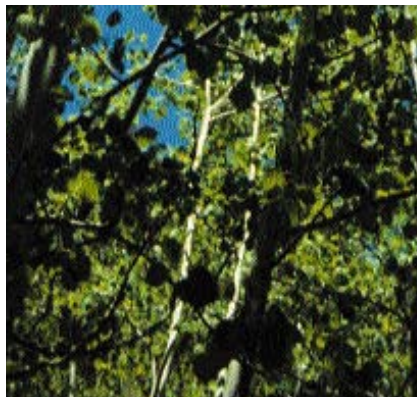
L'industrie de la transformation du bois ne cesse d'augmenter le taux de récupération de bois et de produits à base de bois en réalisant des investissements considérables dans la technologie moderne.

(1) Pr. Arno Frühwald, Université d'Hambourg, conférence pour DG Enterprise, Bruxelles, le 19 avril 2002.

(2) Sur base de statistiques de l'EFI (European Forest Institute)

(3) Conclusions de la 44e séance du Comité d'avis FAO pour Papier et Produits à base de Bois, Oaxaca, Mexique, 8-9 mai 2003.

(4) Joint paper des industries à base de bois, Forum FBI, Bruxelles, 18 février 2003.



L'utilisation de produits à base de bois contribue au développement durable et à la lutte contre le changement climatique. C'est pour cette raison que les produits à base de bois devraient d'urgence être reconnus par la Conférence des Parties comme des puits de carbone dans le cadre de l'accord de Kyoto



Le Belgian WOODFORUM a pour mission de promouvoir, au sens le plus large du terme, le bois et les produits à base de bois. Il souligne les nombreuses raisons qui justifient le choix du bois et met à disposition de chacun toute l'information nécessaire à son bon usage.

www.woodforum.be